

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

25160-25 Ozone Reagent AccuVac,0.01-0.25 mg/L O3

Date de révision: 31.03.2022

Code du produit: 2516025

Page 1 de 8

Date de création: 14.02.2005

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

25160-25 Ozone Reagent AccuVac,0.01-0.25 mg/L O3

UFI: VFKN-QER7-D00R-FY02

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Analyse de l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com
Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S
8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes
F-77437 Marne La Vallée Cedex 2
Tél. +33 (0) 820 20 14 14 * Fax +33 (0) 1 69 67 34 99
e-Mail: info-fr@hach.com

HACH LANGE NV/SA
Motstraat 54
B-2800 Mechelen
Tel. +32 15 42 35 00 * Fax +32 15 41 61 20
e-Mail: info-be@hach.com

HACH LANGE
Rorschacherstrasse 30a
CH-9424 Rheineck
Tel. +41 (0)848 55 66 99
e-Mail: info-ch@hach.com

HACH LANGE NORTH AFRICA
Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine
MA-Casablanca 20000
Tél. +212 (0) 522 97 95 75
e-mail: info-mena@hach.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Mentions de danger:

Nocif par inhalation.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

25160-25 Ozone Reagent AccuVac, 0.01-0.25 mg/L O3

Date de révision: 31.03.2022

Code du produit: 2516025

Page 2 de 8

Date de création: 14.02.2005

2.2. Éléments d'étiquetage
Règlement (CE) n° 1272/2008
Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Acide malonique

Mention Attention

d'avertissement:
Pictogrammes:

Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans Elimination.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Conseils supplémentaires

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification CLP			
141-82-2	Acide malonique			50-60 %
	205-503-0			
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H332 H302 H319 H335			
926-71-6	Potassium Acid Malonate			40-50 %
	-			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

25160-25 Ozone Reagent AccuVac, 0.01-0.25 mg/L O₃

Date de révision: 31.03.2022

Code du produit: 2516025

Page 3 de 8

Date de création: 14.02.2005

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Après inhalation

Amener la victime à l'air libre. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

effets irritants

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

13. Considérations relatives à l'élimination

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

25160-25 Ozone Reagent AccuVac, 0.01-0.25 mg/L O₃

Date de révision: 31.03.2022

Code du produit: 2516025

Page 4 de 8

Date de création: 14.02.2005

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Protéger de la lumière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Mesures d'hygiène

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374. En cas d'immersion: Type de gants: Viton Epaisseur du revêtement: 0,70 mm Temps de rupture: >480 Min. En cas de contact par projection: Type de gants: caoutchouc nitrile Epaisseur du revêtement: 0,20 mm Temps de rupture: >30 Min.

Protection de la peau

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection respiratoire

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	poudre	
Couleur:	blanc	
Odeur:	inodore	
pH-Valeur (à 20 °C):		2,5 (5 % solution)
Modification d'état		
Point de fusion:		99 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		non applicable
Point de sublimation:		non applicable
Point de ramollissement:		non applicable
Point d'écoulement:		non applicable
Point d'éclair:		non applicable
Inflammabilité		
solide:		non applicable

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

25160-25 Ozone Reagent AccuVac,0.01-0.25 mg/L O3

Date de révision: 31.03.2022

Code du produit: 2516025

Page 5 de 8

Date de création: 14.02.2005

gaz: non applicable

Dangers d'explosion

non applicable

Limite inférieure d'explosivité:

non applicable

Limite supérieure d'explosivité:

non applicable

Température d'inflammation:

non applicable

Température d'auto-inflammabilité

solide:

donnée non disponible

gaz:

donnée non disponible

Température de décomposition:

donnée non disponible

Propriétés comburantes

non applicable

Pression de vapeur:

non applicable

Densité (à 20 °C):

1,6 g/cm³

Densité apparente:

donnée non disponible

Hydrosolubilité:

soluble

(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

soluble

Coefficient de partage:

non applicable

Viscosité dynamique:

non applicable

Viscosité cinématique:

non applicable

Durée d'écoulement:

non applicable

Densité de vapeur:

non applicable

Taux d'évaporation:

non applicable

Épreuve de séparation du solvant:

non applicable

Teneur en solvant:

non applicable

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides:

donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Le produit craint la lumière et l'humidité.

Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut dégager des gaz dangereux lors du chauffage. (Oxydes de carbone)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

25160-25 Ozone Reagent AccuVac, 0.01-0.25 mg/L O3

Date de révision: 31.03.2022

Code du produit: 2516025

Page 6 de 8

Date de création: 14.02.2005

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Nocif par inhalation.

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

ETAmél calculé

ATE (inhalation vapeur) 19,33 mg/l; ATE (inhalation aérosol) 3,949 mg/l

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
141-82-2	Acide malonique					
	orale	DL50 mg/kg	1310	rat		
	inhalation vapeur	ATE	11 mg/l			
	inhalation (1 h) aérosol	CL50 mg/l	8,989	rat		

Irritation et corrosivité

Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. (Acide malonique)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Information supplémentaire

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

25160-25 Ozone Reagent AccuVac, 0.01-0.25 mg/L O₃

Date de révision: 31.03.2022

Code du produit: 2516025

Page 7 de 8

Date de création: 14.02.2005

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
141-82-2	Acide malonique					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 150 mg/l	96 h	Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 275 mg/l	48 h	Daphnia magna Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)		

12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'effet connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

En accord avec les réglementations locales et nationales.

Code d'élimination des déchets - Produit

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Non soumis aux prescriptions de transports.

Transport fluvial (ADN)**Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Non testé

Transport maritime (IMDG)**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Non soumis aux prescriptions de transports.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**Autres informations utiles (Transport aérien)**

Non soumis aux prescriptions de transports.

14.5. Dangers pour l'environnement

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

25160-25 Ozone Reagent AccuVac, 0.01-0.25 mg/L O₃

Date de révision: 31.03.2022

Code du produit: 2516025

Page 8 de 8

Date de création: 14.02.2005

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans rapport

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation nationale**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Révision: 31.03.2022

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 7

Révision: 28.05.2019

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 5, 11, 15

Révision: 11.10.2017

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 11

Date de révision 10.04.2015

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 11

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Acute Tox. 4; H332	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
STOT SE 3; H335	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)